



**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2021**

L'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la commune.

BUDGET PRINCIPAL

➤ Section de fonctionnement :

L'année 2021 génère un excédent de fonctionnement cumulé de 158 180,03 €.

○ Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté d'environ 11,86 % par rapport à celles de 2020 passant ainsi de 379 500,10 € à 424 510,83.

Les charges à caractère général ont augmenté de 27,42 % passant de 105 341,00 € à 134 230,05 €. Cela s'explique, par l'augmentation des dépenses liées à l'achat des repas pour la cantine (effectif plus important qui mange à la cantine) + 5 019,16 €, l'achat de fournitures d'entretien (achat de masques notamment) + 1 241,92 €, entretien de terrains + 8 971,95 €, entretien des bâtiments + 3 749,78 €. D'autres postes ont subi de moindres augmentations : carburant, achat de vêtements de travail, fournitures administratives, fournitures scolaires, entretien du matériel roulant, la formation du personnel, fêtes et cérémonies avec le transfert de la dépense liée au repas des aînés auparavant prise en charge par le budget du CCAS, les frais liés à la police municipale intercommunale et au service commun voirie.

En revanche, on peut noter une diminution des dépenses de consommation d'eau (- 625,87 €) et d'entretien de la voirie (- 5 639,39 €).

Les charges de personnel augmentent d'environ 5,4 % puisqu'elles passent de 188 086,66 € à 198 321,42 €. Cette augmentation est due à l'embauche de personnel supplémentaire pour l'école du fait de l'ouverture d'une 3^{ème} à compter du mois de septembre.

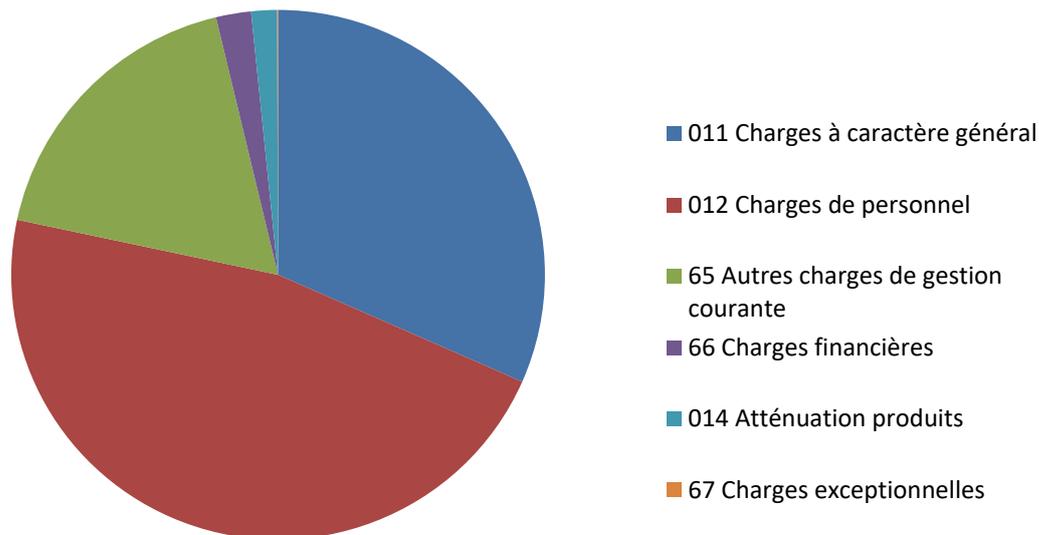
Les autres charges de gestion courante ont augmenté de 9,50 % passant de 69 467,46 € à 76 069,94 €. Cela est dû à l'augmentation des indemnités versées aux élus et par voie de conséquence aux charges qui y sont liées.

Les charges financières baissent un peu du fait de l'extinction de l'emprunt contracté suite à l'aménagement du quartier Sensacq.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
011 Charges à caractère général	134 230,05
012 Charges de personnel	198 321,42
014 Atténuation de produits	6 646,00
65 Autres charges de gestion courante	76 069,94
66 Charges financières	9 034,42
67 Charges exceptionnelles	209,00
TOTAL	424 510,83

Dépenses de fonctionnement par chapitre



○ Recettes :

Les recettes de fonctionnement ont augmenté de 12,74 % par rapport à celles de 2020 passant de 516 843,16 € à 582 690,86 €.

Cette hausse est due d'une part à la recette liée aux repas cantine qui passe de 15 252,50 € à 26 292,00 €, à l'augmentation de la recette liée aux impôts locaux du fait de bases plus importantes qui passe de 268 598,00 € à 278 807,00 €, mais surtout à la vente d'un terrain à TDF pour 85 000,00 €.

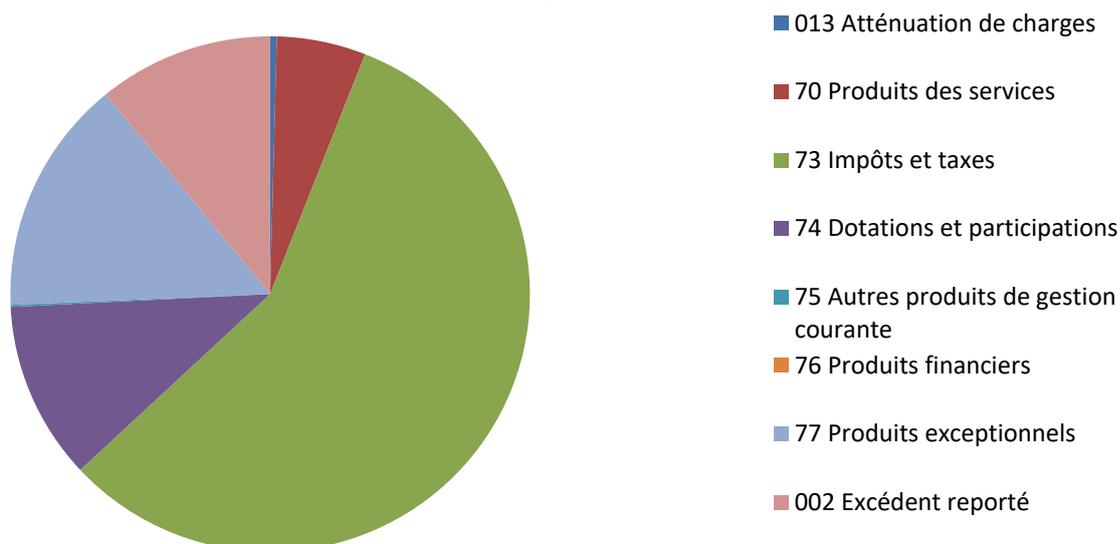
Augmentation également du résultat de fonctionnement reporté par rapport à l'année précédente qui passe de 51 709,64 € à 63 551,92 €.

Il est à noter toujours une baisse des dotations qui passent de 116 040,85 € à 64 983,80 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
013 Atténuation de charges	2 395,76
70 Produits des services	32 346,34
73 Impôts et taxes	332 647,00
74 Dotations et participations	64 983,80
75 Autres produits de gestion courante	760,59
76 Produits financiers	1,58
77 Produits exceptionnels	86 003,87
002 Excédent reporté	63 551,92
TOTAL	582 690,86

Recettes de fonctionnement par chapitre CA 2021



➤ Section d'investissement :

L'année 2021 génère un excédent d'investissement cumulé de 34 171,18 €.

○ Dépenses :

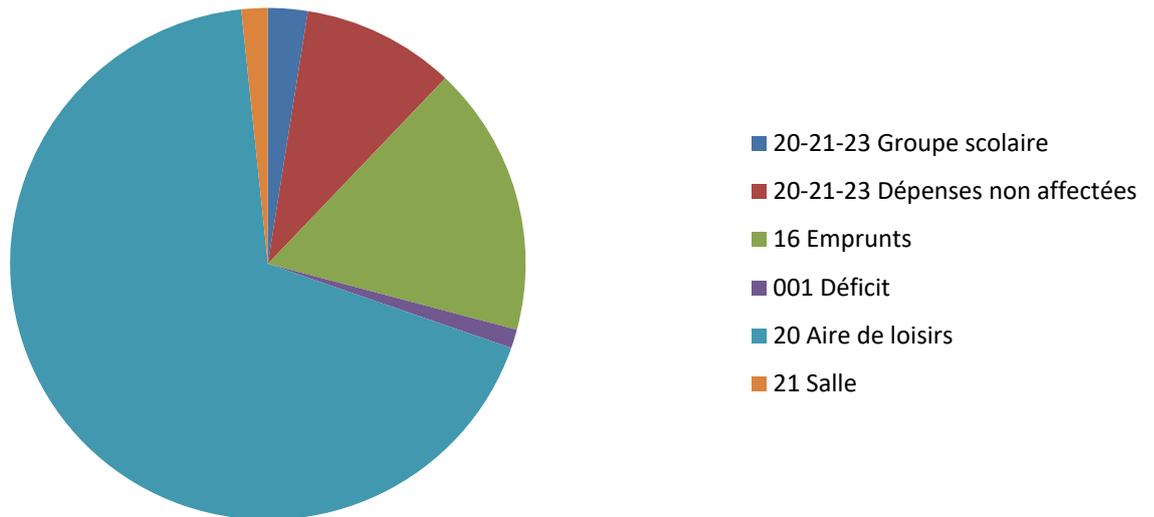
Les dépenses d'investissement ont un peu augmenté et sont passées de 273 303,66 € en 2020 à 300 203,70 €.

Le déficit reporté s'élevait à 3 561,14 €.

Les travaux d'aménagement de l'aire de loisirs ont été réalisés en 2021.

CHAPITRE	CA 2021
20 – 21 – 23 Groupe scolaire	7 455,82
20 – 21 – 23 Dépenses non affectées	28 820,90
20 Aire de loisirs	204 161,03
21 Salle	4 974,00
16 Emprunts	51 230,81
001 Déficit	3 561,14
TOTAL	300 203,70

Dépenses d'investissement par chapitre CA 2021



○ Recettes :

Les recettes d'investissement sont passées de 269 742,52 € à 334 374,88 €.

Affectation du résultat de l'année précédente pour 73 791,14 € alors qu'il n'y en avait pas eu l'année précédente.

Augmentation importante du FCTVA qui passe de 4 501,00 € à 34 629,00 €.

Déblocage d'un prêt relais pour le financement des travaux d'aménagement de l'aire de loisirs pour un montant de 90 000 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

CHAPITRE	CA 2021
10 FCTVA, taxe d'aménagement et 1068	135 798,20
13 Subventions reçues	108 576,68
16 Emprunts	90 000,00
TOTAL	334 374,88

Recettes d'investissement par chapitre CA 2021

